



MAIRIE DE
MONACIA D'AULLÈNE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE MONACIA D'AULLENE **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté municipal d'ouverture d'enquête publique N°55/2025 en date du 25 juillet 2025 Monsieur le Maire de Monacia d'Aullène, informe le public de la tenue d'une enquête publique en vue du projet d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

Afin d'assurer et d'améliorer l'information et la participation du public, il est procédé durant 34 jours consécutifs, du mercredi 20 août 2025 à 9h00 au mardi 23 septembre 2025 à 16h00, à une enquête publique conjointe relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Monacia d'Aullène.

**L'enquête publique se déroulera à la MAIRIE DE MONACIA D'AULLENE,
Siège de l'enquête, durant 34 jours consécutifs :
Du 20 août 2025 (9h00) au 23 septembre 2025 (16h00)**

La Présidente du Tribunal Administratif de Bastia a désigné Madame Valérie ETTORI en qualité de commissaire enquêtrice titulaire chargé de diligenter l'enquête publique et Madame Catherine FERRARI en qualité de commissaire enquêtrice suppléante. La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences qui se dérouleront à la mairie de Monacia d'Aullène aux dates et horaires suivants :

- Mercredi 20 août 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ;
- Mardi 26 août 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ;
- Samedi 30 août 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ;
- Mercredi 3 septembre 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ;
- Samedi 13 septembre 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ;
- Mardi 23 septembre 2025 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ;

Afin que toute personne intéressée puisse prendre connaissance du projet, les pièces des dossiers du projet de l'élaboration du plan local d'urbanisme sont tenues gratuitement à disposition du public pendant la durée de l'enquête :

- a) A la Mairie de Monacia d'Aullène du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et lors des permanences du commissaires enquêtrice ;
- b) Sur le registre d'enquête dématérialisée à l'adresse internet :
<https://www.registre-dematerialise.fr/6401>
- c) A l'adresse internet suivante :
enquete-publique-6401@registre-dematerialise.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions:

- a) Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, tenu à disposition du public à la mairie de Monacia d'Aullène aux jours et horaires mentionnés ci-dessus:
- b) Sur le registre dématérialisé à l'adresse internet :
<https://www.registre-dematerialise.fr/6401>
- c) Par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-6401@registre-dematerialise.fr

- d) Par voie postale à l'adresse suivante : Maire de Monacia d'Aullène Quartier Caserne, 20171 Monacia d'Aullène, avec la mention "ne pas ouvrir". A l'attention du Commissaire enquêtrice.

Les observations transmises par courrier postal et par courrier électronique seront consultables par le public sur le registre dématérialisé.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêtrice sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie de Monacia d'Aullène. Le rapport et ses conclusions motivées du commissaire enquêtrice seront publiés sur le registre dématérialisé via le lien:

<https://www.registre-dematerialise.fr/6401>

